Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 643 054 425 euros. Siège social: 87, rue de Richelieu - 75002 Paris. 340 234 962 RCS Paris.

www.allianz.fr

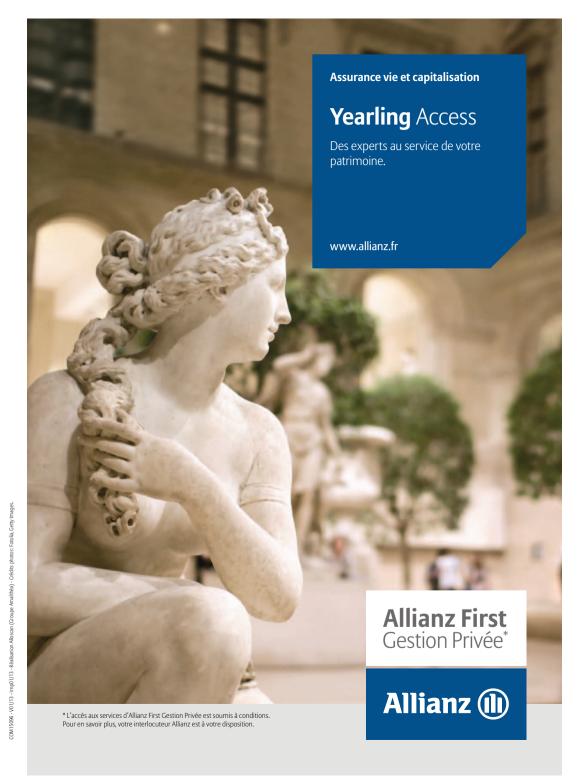
Allianz (II) Banque

Allianz Banque

Société anonyme au capital de 202 013 361 euros. 572 199 461 RCS Nanterre - FR 65 572 199 461. Etablissement de crédit agrée par l'ACP. Intermédiaire d'assurance - N° ORIAS 07 033 258. Siège social: Tour Neptune - 20, place de Seine La Défense – 92400 Courbevoie.

www.allianzbanque.fr











Avec la gamme Yearling Access, bénéficiez de l'expertise patrimoniale et financière d'Allianz

La gamme Yearling Access se décline sous la forme d'un contrat d'assurance vie (Yearling Access) et d'un contrat de capitalisation (Yearling Access Capitalisation), chacun offrant des avantages particuliers en fonction de vos objectifs patrimoniaux (constituer et valoriser un capital en vue d'un projet (1), profiter de votre capital, optimiser votre fiscalité (2), ...). Votre interlocuteur habituel détermine avec vous la stratégie la plus adaptée à votre situation personnelle, familiale et patrimoniale. Il est votre interlocuteur privilégié pour sélectionner avec vous les solutions correspondant à vos objectifs. Avec l'appui de nos experts, nous vous accompagnons ainsi dans l'organisation, la gestion et la valorisation de votre patrimoine.

Un accompagnement dans la durée

Votre interlocuteur habituel sélectionne avec vous le contrat le plus approprié, **Yearling Access Capitalisation**. Il vous propose une répartition de votre capital entre différents supports permettant de répondre à vos objectifs et à votre sensibilité au risque (1), et vous accompagne tout au long de la vie de votre contrat.

Pour suivre l'évolution de votre contrat, vous recevez périodiquement un **relevé de situation accompagné d'une lettre d'information** sur les marchés financiers et l'actualité patrimoniale.

Via l'Espace Client sur **www.allianz.fr**, vous pouvez également consulter et suivre l'évolution de votre contrat tout en bénéficiant de nombreux services, dont les arbitrages en ligne ⁽³⁾.

Les services d'Allianz First Gestion Privée

Parce que chaque patrimoine raconte une histoire unique, la vôtre, et parce que vous avez une exigence élevée, Allianz vous permet d'accéder aux services exclusifs d'Allianz First Gestion Privée:

- une disponibilité totale grâce à la proximité de votre interlocuteur habituel, l'accès à un espace internet dédié et aux conseillers de la Ligne First, accessibles 24h/24 par téléphone;
- une expertise solide s'appuyant sur les compétences des équipes d'ingénierie financière, fiscale et patrimoniale du Groupe Allianz, coordonnée par votre interlocuteur habituel.

L'accès à ces services exclusifs est soumis à conditions. Pour en savoir plus, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.

- (2) Selon la fiscalité en viqueur au 01/01/2013.
- (3) Soumis à conditions.

Le contrat d'assurance vie Yearling Access

Avec Yearling Access, vous bénéficiez des avantages de l'assurance vie.

Votre capital reste disponible à tout moment ⁽⁴⁾. Selon vos besoins, vous pouvez effectuer des rachats ponctuels ou choisir de mettre en place des rachats partiels programmés à la fréquence que vous souhaitez.

Par ailleurs, vous bénéficiez d'une **fiscalité avantageuse** (5): en cas de rachat, seuls les produits issus de la valorisation de votre capital sont imposables. Vous avez également la possibilité d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire dégressif dans le temps.

En cas de décès, le contrat d'assurance vie est transmis aux bénéficiaires que vous avez désignés, qu'ils soient vos héritiers ou non, et n'entre pas dans l'actif successoral (6).

Des garanties complémentaires en cas de décès

A la souscription ou en cours de contrat, vous avez la possibilité d'opter pour **une garantie complémentaire en cas de décès.** Dans ce cas, le capital transmis sera au minimum égal à 100% ou 120% des versements (selon l'option choisie), nets des frais et éventuels rachats partiels, quelle que soit l'évolution des marchés financiers (°).

Le contrat Yearling Access Capitalisation

Souscrire un contrat Yearling Access Capitalisation permet d'optimiser son Impôt de Solidarité sur la Fortune puisque seules les sommes versées sur le contrat sont à déclarer au 1^{er} janvier de l'année d'imposition ⁽⁵⁾.

Au décès du souscripteur, à la différence d'un contrat d'assurance vie, le contrat de capitalisation n'est pas dénoué et entre dans la succession. Les héritiers se substituent de plein droit au souscripteur décédé et peuvent alors, soit demander le rachat, soit conserver le contrat avec son antériorité fiscale (5).

C'est aussi un outil intéressant dans le cadre de la gestion de votre patrimoine puisqu'il peut, sous certaines conditions, faire l'objet d'une **donation** par acte notarié.

- (4) Sauf cas particuliers (ex: bénéficiaire acceptant), et avec les conséquences fiscales et sociales éventuelles.
- (5) Selon la fiscalité en vigueur au 01/01/2013.
- (6) Sauf cas particuliers (exemple: primes manifestement exagérées).
- (7) Dans les conditions et limites prévues par les dispositions contractuelles en vigueur sur le contrat.

2

⁽¹⁾ Allianz Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte net de tous frais mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.







Une gamme étendue de supports (8)

La solidité du leader européen de l'assurance et des services financiers

Allianz est un acteur maieur de l'assurance et des services financiers en France et dans plus de 70 pays. Ses notations confirment sa solidité financière.

Allianz est également l'un des leaders mondiaux en gestion d'actifs avec Allianz Global Investors.

L'accès aux marchés financiers

Nos contrats vous donnent accès à un support en euros reposant sur l'actif général d'Allianz Vie, ainsi qu'à une large gamme de supports en unités de compte (8), très diversifiée tant en termes de classes d'actifs, de zones géographiques, de secteurs d'activité que de styles de gestion ou de thèmes d'investissement.

Avec les contrats de la gamme Yearling Access, vous avez accès à plus de 100 supports en unités de compte (8), sélectionnés de façon rigoureuse.

Une approche multigérant

Notre approche multigérant vous permet de profiter de l'expertise et du savoir-faire de plus de 30 sociétés de gestion dont l'histoire, la taille ou encore les approches de gestion sont parfois radicalement différentes, avec de grandes sociétés de gestion internationales mais aussi de plus petites sociétés ayant développé des expertises spécifiques.



















































De nombreuses possibilités pour la gestion de votre contrat

Selon vos besoins, votre connaissance des marchés financiers et le temps que vous souhaitez consacrer au suivi de votre contrat, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Vous avez une vision précise des supports sur lesquels vous souhaitez investir

Constituez votre capital sur votre contrat comme vous le souhaitez, via des versements réquliers ou ponctuels, et composez, avec l'aide de votre interlocuteur Allianz habituel, la combinaison de supports (8) la plus adaptée à vos objectifs et aspirations.

Au fil du temps, celui-ci pourra vous conseiller des arbitrages pour réorienter, au besoin, votre capital vers de meilleures opportunités ou vers plus de sécurité (8), selon l'évolution de votre situation et de l'environnement

Vous conservez ainsi une autonomie dans la prise de décisions tout en bénéficiant des conseils avisés de votre interlocuteur Allianz. A noter: le premier arbitrage de chaque année civile est gratuit.

Pour vous aider à gérer votre capital, nous vous proposons également des options gratuites d'arbitrages programmés (9):

Vous souhaitez mettre à l'abri les produits issus des supports en unités de compte (8) vers le support en euros

Avec l'option « Sécurisation des performances », les produits issus des supports en unités de compte sont arbitrés à partir d'un certain seuil sur le support en euros. Cette option est particulièrement utile pour les personnes qui n'ont pas le temps de suivre leur contrat, dans un contexte de marché volatil.

Vous souhaitez dynamiser les performances du support en euros vers des supports en unités de compte (8)

Avec l'option « Dynamisation des performances du support en euros », la performance du support Allianz Fonds Euros est arbitrée chaque année vers les supports dits « de dynamisation », que vous aurez sélectionnés avec l'aide de votre interlocuteur habituel.

Vous souhaitez constituer progressivement un capital sur des supports en unités de compte (8)

Avec l'option « Dynamisation progressive des versements », vous lissez dans le temps - sur 6 ou 12 mois - l'investissement sur des supports en unités de compte et réduisez ainsi les risques liés aux variations de la valeur des unités de compte.

⁽⁸⁾ Tout investissement sur des supports en unités de compte comporte des risques financiers. Allianz Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte net de tous frais mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

⁽⁹⁾ Selon les conditions prévues par les dispositions contractuelles en vigueur sur le contrat.

Vous souhaitez confier à des spécialistes la sélection et le suivi des supports selon une orientation que vous choisissez $(^{10})$

L'information circule de plus en plus vite et anticiper les cycles économiques est un exercice délicat. La gestion d'actifs financiers nécessite des connaissances solides et du temps disponible pour analyser ces données.

Au sein des contrats de la gamme Yearling Access, vous pouvez déléguer la répartition entre les supports et l'évolution de cette répartition en cours de vie du contrat, afin qu'elle reste en adéquation avec l'orientation de gestion que vous choisissez. Cette faculté est possible avec l'option Gestion Profilée et l'option Access Plus.

Cette délégation est effectuée auprès d'un mandataire, Allianz Banque, dont l'équipe de gestion possède des compétences pointues dans la gestion et dans l'allocation d'actifs. Les gérants s'appuient sur des analyses macro et micro économiques, internes et externes, leur permettant de mettre en place une stratégie claire. Les choix tactiques sont destinés à saisir les opportunités de marché.

Ainsi, vous n'avez plus à vous soucier de la répartition de votre capital entre les supports de votre contrat.

Positionnement des orientations de gestion en niveau de risque

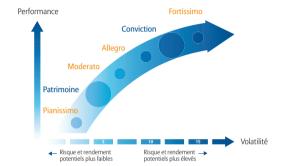
Option Access Plus

- 2 orientations de gestion
- Mandat Patrimoine
- Mandat Conviction

Option Gestion Profilée

4 orientations de gestion

- Profil Pianissimo
- Profil Moderato
- Profil Allegro
- Profil Fortissimo



L'option Gestion Profilée

L'option Gestion Profilée permet de s'assurer que, dans le temps, la répartition entre les supports reste cohérente avec l'orientation de gestion choisie. Des arbitrages sont réalisés périodiquement pour corriger les éventuelles modifications de composition liées aux différences de valorisation des supports et tenir compte de l'évolution des marchés (10) (11).

Une déclinaison selon 4 orientations de gestion correspondant à 4 niveaux de risque



Compositions des orientations de gestion pour le second semestre 2012 données à titre d'exemple et susceptibles d'évoluer.

- Supports à risque faible : support en euro
- Supports à risque modéré : supports obligataires et diversifiés
- Supports à risque élevé : supports actions
- (10) Dans les conditions prévues par le mandat de sélection et d'arbitrages entre les supports du contrat signé entre le(s) souscripteur(s) et le mandataire Allianz Banque. Les options Gestion Profilée et Access Plus donnent lieu à des frais d'option prévues par les dispositions contractuelles en viqueur sur le contrat.
- (11) Tout investissement sur des supports en unités de compte comporte des risques financiers. La valeur des unités de compte n'est pas garantie, mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers. Allianz Vie ne saurait être tenu responsable des fluctuations liées aux marchés financiers.

L'option Access Plus

L'option Access Plus s'appuie principalement sur la gestion du niveau de risque. Pour chacune des deux orientations de gestion, le mandat Patrimoine et le mandat Conviction, **des arbitrages réguliers** sont réalisés de façon à optimiser le rendement en ajustant le niveau de risque. La mise en œuvre des convictions du mandataire Allianz Banque tient compte des opportunités de marché et du contexte macroéconomique (12) (13).

Construction des orientations de gestion de l'option Access Plus

- 1^{re} étape: Détermination d'une volatilité cible à partir de l'analyse du contexte macro-économique et des niveaux des différents marchés. La volatilité mesure l'amplitude des fluctuations de valeur d'un actif et donc son risque.
 Plus le niveau de volatilité est élevé, plus le risque est important.
- 2^e étape : Répartition de l'enveloppe de risque sur les différentes classes d'actifs.
- 3^e étape : Choix des supports utilisés dans chacune des orientations de gestion.

Mandat Patrimoine : l'objectif est de privilégier la sécurité à la performance avec une prise de risque modérée

Le but est clairement de minimiser l'impact des retournements de marché.

La partie cœur, socle de stabilité, est majoritairement constituée de supports à faible volatilité.

Les thématiques satellites synthétisent les grandes convictions et constituent des moteurs de performances plus volatiles.

Mandat Conviction: l'objectif est de maximiser la performance en contrepartie d'un risque significatif

La répartition des supports est construite autour d'une volatilité pivot, représentative d'un niveau de risque élevé.





Avec les options Gestion Profilée et Access Plus, vous confiez l'orientation de votre capital à des spécialistes de gestion d'actifs.

Vous pouvez choisir l'une ou l'autre de ces options à la souscription ou en cours de contrat. Vous pouvez également changer d'option, ou d'orientation de gestion au sein d'une option, ou encore y mettre fin $^{(14)}$.

- (12) Dans les conditions prévues par le mandat de sélection et d'arbitrages entre les supports du contrat signé entre le(s) souscripteur(s) et le mandataire Allianz Banque. Les options Gestion Profilée et Access Plus donnent lieu à des frais d'option prévues par les dispositions contractuelles en vigueur sur le contrat.
- (13) Tout investissement sur des supports en unités de compte comporte des risques financiers. Allianz Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte net de tous frais mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.
- (14) Dans les conditions prévues par les dispositions contractuelles en vigueur sur le contrat.

6